



cours enfants / Fiche d'inscription 2024-2025

rentrée le 9 septembre 2024

tous nos cours sont limités à 8 participants

À retourner par e-mail à : bureau.acmge@gmail.com

Ou par poste à : ACMGE, c/o Fitness New Body, Rue des Allobroges 35, 1227 Acacias

Merci de cocher la case pour le cours qui vous intéresse :

Le lundi

6-8 ans : « Club Disney » (16h45 à 18h15, CHF 155.-/mois ou CHF 1'550.-/annuel)

Cours de découverte de la comédie musicale et des 3 disciplines chant/danse/théâtre, dans le monde de Disney ! Votre enfant est sensible à l'univers artistique, ce cours est pour lui !

9-11 ans : « les Juniors G1 » (16h45 à 18h45, CHF 200.-/mois ou CHF 2'000.-/annuel)

Cours de comédie musicale mêlant chant/danse/théâtre. Nous abordons des Comédies musicales de tous styles, adaptés au groupe pour l'épanouissement artistique de chacun. Votre enfant montre une réelle envie de découverte du monde merveilleux de la Comédie musicale, ce cours est pour lui !

Le mardi

10-13 ans : « les Juniors G2 » (16h45 à 18h45, CHF 200.-/mois ou CHF 2'000.-/annuel)

Cours de chorée chantée. Que serait la comédie musicale sans cet art si particulier qu'est la « chorée chantée » ? Venez chanter et mettre en scène, harmoniser et chorégraphier les plus grands standards des Teenage-musical.

17-26 ans : « Nos jeunes artistes » (mardi de 19h00 à 22h00, CHF 230/mois ou CHF 2'300.-/annuel)

Chant – Danse – Théâtre, vous avez toujours aimé et pratiqué la Comédie musicale ? Vous êtes 1 jeune artiste confirmé/e, ce cours est pour vous ! Cette année au programme Descendants + Starmania.

Le mercredi

12-14 ans : « les Jeunes G3 » (14h00 à 17h00, CHF 230.-/mois ou CHF 2'300.-/annuel)

Cours de comédie musicale mêlant chant/danse/théâtre. Nous abordons des Comédies musicales de tous styles, adaptés au groupe pour l'épanouissement artistique de chacun. Votre enfant montre une réelle envie de découverte du monde merveilleux de la Comédie musicale, ce cours est pour lui !

15-18 ans : « les Teenagers G4 » (16h00 à 19h00, CHF 230.-/mois ou CHF 2'300.-/annuel)

Cours de comédie musicale mêlant chant/danse/théâtre. Nous abordons des Comédies musicales de tous styles et créerons les nôtres à notre manière ! Vous voulez être vous-même dans la découverte artistique, ce cours est pour vous !

Cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min pour les élèves ACMGE

Spectacles : Nous prévoyons chaque année un concert de Noël ainsi qu'un grand spectacle au mois de Juin. Les dates seront communiquées au mois d'octobre.

Lieu des cours : ACMGE, c/o Fitness New Body, Rue des Allobroges 35, 1227 Acacias

COORDONNÉES :

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

e-mail de l'élève _____ n° portable _____
(facultatif pour les élèves mineurs)

Nom des parents : _____

e-mail (nécessaire) _____ n° portable (nécessaire) _____

Adresse complète : _____

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Tél : _____

Problèmes de santé, allergies, intolérances, etc. : _____

j'ai pris connaissance du règlement interne et des conditions générales ci-après

Lieu et date : _____

Signature de l'élève :

signature des parents :
(pour les élèves mineurs)

Règlement interne et conditions générales 2024-2025 :

Inscription : L'année scolaire débute le lundi 9 septembre 2024 et se termine le 22 juin 2025.

Paiement Écolage et Frais administratifs :

Les écolages sont fixés sur une base annuelle et sont payables en 10 mensualités, de septembre à juin, en début de mois et au plus tard le 5, sur le compte de l'ACMGE. Un ordre permanent faciliterait la régularité.

Il est possible de régler la totalité en une fois, en septembre.

Le montant des écolages tient compte des vacances scolaires et jours fériés officiels, durant lesquels l'école est fermée.

A réception du bulletin d'inscription, nous vous enverrons une confirmation accompagnée des coordonnées bancaires pour vous acquitter d'un acompte de CHF 130.-, ce qui garantira la place du participant. Cette somme sera déduite de l'écolage de septembre 2024.

Il est possible d'effectuer un cours d'essai à CHF 60.- pour 2h de cours ou CHF 80.- pour 3h. Ce forfait sera alors déduit de la 1^{ère} mensualité due.

Les frais administratifs de CHF 20.- sont dus à l'inscription. En cas de rappel CHF 20.- seront facturés.

Nous n'envoyons pas de facture, l'inscription fait foi.

Conditions de résiliation :

Une annulation d'inscription doit être faite par courrier à la Direction.

- Avant le 01 novembre 2024, vous devrez alors régler 2 mois de désistement.
- Dès le 01 novembre 2024, le cours est dû intégralement jusqu'en juin 2025.
- En cas de force majeure, une rupture de contrat pourra vous être proposée par la Direction, avec 3 mois de dédit.

Assurances :

Le participant au stage doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile et une assurance accidents. Les risques ne sont pas couverts par l'ACMGE.

Suivi des cours :

L'équipe pédagogique s'engage à offrir un enseignement de qualité à votre enfant, c'est pourquoi nous souhaitons que votre enfant assiste régulièrement aux cours, de septembre jusqu'à fin juin. Les répétitions pour les spectacles (Noël et fin d'année) sont obligatoires. Les dates de fin d'année seront communiquées à la rentrée, ainsi que pour décembre.

Accès aux cours et locaux :

Une tenue confortable, des cheveux attachés et une bouteille d'eau sont indispensables.

Il est demandé à chacun de respecter la propreté et l'intégrité des locaux.

La nourriture et les boissons, à l'exception des bouteilles d'eau, ne sont pas autorisées à l'intérieur des salles de cours.

Un élève peut se voir refuser l'accès aux répétitions pour les raisons suivantes :

- Comportement inadéquat / Non-respect du règlement de l'ACMGE / Arrivées tardives successives sans motif valable

La Direction décline toute responsabilité en cas d'objets oubliés ou volés au sein de l'école.